

**Objet : Composition de la Commission des usagers****Le Directeur du Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts,**

Vu l'article R1112-92 et l'article R1112-82 modifié par le décret n°2010-344 du 31 mars 2010 – article 2

Vu les articles L1114-1, L1112-3 et R1112-79 à R1112-94 du Code de la santé publique,

Vu la loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé,

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Vu le décret n°2016-726 du 1<sup>er</sup> juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

Vu les articles R1112-81 et R1112-82 du Code de la santé publique,

Vu la décision de nomination du médiateur médical, en date du 2 décembre 2016,

Vu la décision de nomination du médiateur médical suppléant, en date du 2 décembre 2016,

Vu la décision de nomination du médiateur non-médical, en date du 1<sup>er</sup> juin 2017,

Vu la décision de nomination du médiateur non-médical suppléant, en date du 25 septembre 2020,

Vu la décision de la CME, désignant ses représentants, en date du 29 juin 2015,

Vu la décision de la CSIRMT désignant ses représentants, en date du 20 avril 2017,

Vu la désignation des représentants des usagers à la Commission des usagers de l'établissement prise par l'ARS, le 13 juillet 2020,

**DECIDE**

La composition de la Commission des usagers du Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts installée depuis le 2 décembre 2016, est modifiée comme suit :

**Membres titulaires**

- Monsieur Jean-François SEGOVIA, directeur, ou son représentant
- Monsieur Yves DENIS, représentant des usagers
- Madame Denise NOEL-RIEU, représentante des usagers
- Monsieur le docteur Pierre LARRICART, médiateur médical
- Madame Marie-Noëlle BETTIO, médiateur non médical

**Membres suppléants**

- Monsieur Didier LE GOFF, représentant des usagers suppléant
- Monsieur Alain LAFORET, représentant des usagers suppléant
- Monsieur le professeur André LIENHART, médiateur médical suppléant
- Madame Nathalie GREGOIRE, médiateur non médical suppléante

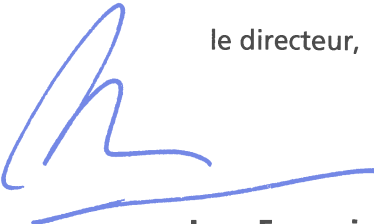
**Membres avec voix consultative**

- Madame Nathalie LEVIN, responsable qualité-patientèle
- Madame Elisabeth LELANDAIS, représentant la CSIRMT
- Madame Gouro SOW, représentant la CSIRMT, suppléante

La commission s'appuie dans ses travaux sur les professionnels suivants, qui assistent aux séances en tant que de besoin :

- Monsieur Philippe MONSONEGO, adjoint au directeur des finances, de la qualité et de la patientèle
- Monsieur Eric BERNARD, cadre supérieur de santé, direction des soins
- Madame Sandra ANGLIO, chargé de patientèle, direction des finances, de la qualité et de la patientèle

Le président de la Commission des usagers peut convier tout professionnel de l'établissement en mesure d'apporter son éclairage sur un ou plusieurs points de l'ordre du jour.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by a horizontal line extending to the right.

le directeur,

**Jean-François SEGOVIA**